

Compte rendu du comité technique du 26 avril 2019

Professionnels participants : Cf. Feuille d'émargement

Informations Diverses

- Information sur lien entre la réunion d'informations du 29/03/2019 et le comité de ce jour
- Remise du calendrier 2019 des réunions pour professionnels du Pôle Infos Marseille Nord.
- Information sur la décision d'élaborer un livret répertoriant les ressources en termes d'aide administrative sur la ville de Marseille suite à la réunion du 29/03. Cet outil sera élaboré par les Pôles Infos seniors Marseillais.
- Information sur l'action « alimentation, plaisir, santé et petit budget », programme à venir 2019/2020 et distribution des flyers.
- Tour de table pour présentation des professionnels présents, de leurs services respectifs et des actions en cours : PTA « PRATIC SANTE » - AMPIL / EMPA – Centre social les Flamants (actions en cours à l'attention des seniors sur le bien-vieillir avec un volet santé, un volet accès aux droits, un volet loisirs).

Présentation des situations

Situation N°1 : Madame B, 65 ans, membre du comité d'usagers de l'association Géront'o Nord

Madame présente elle-même sa propre situation.

Problématiques :

Madame, bénéficiaire de l'APA (4 heures / semaine) évoque sa difficulté, du fait d'une pathologie invalidante, à quitter son domicile pour se rendre aux ateliers d'initiation informatique ou réaliser des démarches nécessaires. Le plan d'aide APA ne peut s'adapter à l'imprévisibilité des « crises » en étant augmenté au besoin (nombre d'heures). Le souhait de Madame : obtenir une initiation à l'informatique à domicile ainsi que plus d'heures d'aide au besoin.

Préconisations des participants :

Réaliser une demande de P.C.H. (prestation compensation du handicap) auprès de la M.D.P.H., ce dispositif étant plus adapté à sa situation. Madame pourra bénéficier, entre autres, de CESU pouvant permettre la sollicitation d'aide au besoin.

Pistes de travail proposées par le Pôle :

Madame peut solliciter le Pôle pour une remise du dossier et une information sur les démarches.

Situation N°2 : Monsieur X

Situation non connue des acteurs présents présentée par Madame R, bénévole « petits frères des pauvres ».

Problématiques :

Personne en fauteuil roulant isolé et ayant besoin d'une assistance pour toutes les démarches administratives. A été admis il y a un an en EHPAD du fait de sa perte d'autonomie. Les différentes difficultés rencontrées par Monsieur :

- ⇒ Aucune aide pour le déménagement en vue de l'entrée en EHPAD et pour toutes les démarches administratives inhérentes (résiliation assurance, contrats énergies...)
- ⇒ Absence de remboursement de la mutuelle ayant nécessité plusieurs démarches
- ⇒ Refus de passage de l'IDE de l'EHPAD justifié par un manque de temps pour le branchement d'un appareil dont la fonction est d'empêcher à Monsieur d'avoir des douleurs la nuit.

C'est Madame R, bénévole, qui a assisté Monsieur dans toutes les démarches relatives au déménagement et pour le problème de la mutuelle. Concernant l'absence de branchement de l'appareil contre la douleur, Madame R, également bénévole à ALMA, estime qu'il s'agit d'une situation de maltraitance. Elle a signalé la situation à ALMA. Le médecin de cette association doit prendre contact avec le médecin de l'EHPAD.

Préconisations des participants :

- ⇒ Demande de protection d'un majeur.

Pistes de travail proposées par le Pôle :

- ⇒ Proposer à Monsieur de changer d'EHPAD.

Situation N°3 : Monsieur B, 79 ans

Situation présentée par la responsable d'un Service d'aide à domicile.

Monsieur a vécu en concubinage pendant 50 ans avec une dame décédée il y a quelques mois. Le couple n'a eu aucun enfant. C'est la structure d'aide à domicile qui a accompagné Monsieur pour l'organisation des obsèques, celui-ci étant en incapacité de réaliser toute démarche.

Problématiques :

Le coût des obsèques, à savoir plus de 4 000 euros, reste en grande partie dû et les pompes funèbres ne cessent de contacter la responsable du service d'aide à domicile en vue du paiement. C'est Monsieur B qui a signé les documents relatifs à l'organisation des obsèques mais celui-ci ne peut s'acquitter, au regard d'une retraite précaire, de cette créance.

Préconisations des participants :

- ⇒ Orientation vers la caisse de retraite complémentaire de Mr pour une demande d'aide financière exceptionnelle.
- ⇒ Demander un échéancier aux Pompes Funèbres.

Questionnement(s) ou problématiques soulevé(es) lors du comité

- ✚ Le problème fréquent des CCAS et des M.D.S. qui ne répondent pas à certaines demandes relevant de leurs missions et qui orientent vers les structures associatives.

Enquête de satisfaction auprès des professionnels sur les comités techniques

Une enquête de satisfaction est réalisée de manière orale sur le contenu des comités techniques autour des situations individuelles. Les questions posées sont mentionnées dans la grille ci-jointe.

Marseille, le 26/04/2019

Caroline OLLIER et Christine FUSINATI.